

Délibération DEL-CC-2025-210a

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Extrait du Registre des Délibérations

MARDI 16 DECEMBRE 2025

AU POLE ENVIRONNEMENT, RUE LAVOISIER A SAINT-PORCHAIRE (BRESSUIRE)

Le seize décembre deux mille vingt-cinq, à 18h00, le Conseil Communautaire s'est réuni au Pôle Environnement, rue Lavoisier à Saint-Porchaire (BRESSUIRE), sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves MAROLLEAU, Président.

Membres : 75 – Quorum : 38

Présents (54) : Pierre-Yves MAROLLEAU, Emmanuelle MENARD, Claude POUSIN, Johnny BROSSEAU, Nicole COTILLON, André GUILLERMIC, Jérôme BARON, Pascal LAGOGUEE, François MARY, Bruno BODIN, Dany GRELLIER, Yves CHOUTEAU, Pierre BUREAU, Anne-Marie REVEAU, Cécile VRIGNAUD, Claire GINGREAU, Dominique REGNIER, Jean-Yves BILHEU, Serge BOUJU, Thierry MAROLLEAU, Joël BARRAUD, Christine SOULARD, Philippe AUDUREAU, Anne-Marie BARBIER, Bérangère BAZANTAY, Sylvie BAZANTAY, Jean-Marc BERNARD, Nathalie BERNARD, Sophie BESNARD, André BOISSONNOT, Armelle CASSIN, Yannick CHARRIER, Julie COUTOIS, Pascale FERCHAUD, Jean-Baptiste FORTIN, Catherine GONNORD, Aurélie GREGOIRE, Claudine GRELLIER, Jean-Jacques GROLLEAU, Emmanuelle HERBRETEAU, Etienne HUCAULT, Jean-Louis LOGEAS, Vincent MAROT, Rachel MERLET, Nathalie MOREAU, Roland MOREAU, Pierre MORIN, Maryse NOURISSON-ENOND, Karine PIED, Denis PRISSET, Sylvie RENAUDIN, Corinne TAILLEFAIT, Véronique VILLEMONTAIX, Patricia YOU

Pouvoirs (9) : Marie JARRY pouvoir à Pascal LAGOGUEE, Gilles PETRAUD pouvoir à Pierre-Yves MAROLLEAU, Jean Claude METAIS pouvoir à Emmanuelle MENARD, Jean-Pierre BODIN pouvoir à Johnny BROSSEAU, Marie-Line BOTTON pouvoir à Rachel MERLET, Bernard CARTIER pouvoir à Claudine GRELLIER, Jean-Paul GODET pouvoir à Dany GRELLIER, Jean-François MOREAU pouvoir à Bérangère BAZANTAY, Stéphane NIORT pouvoir à Armelle CASSIN

Absents (21) : Marie JARRY, Gilles PETRAUD, Sébastien GRELLIER, Jean Claude METAIS, Florence BAZZOLI, Jacques BELIARD, Jean-Pierre BODIN, Marie-Line BOTTON, Bernard CARTIER, Stéphanie FILLON, Pascal GABILY, Marie GAUVRIT, Jean-Paul GODET, Muriel HELOU-DEVILLERS, Odile LIOUSRI-DROCHON, Jean-François MOREAU, Stéphane NIORT, Philippe ROBIN, Rodolphe ROUE, Dominique TRICOT, Patricia TURPEAU

Date de convocation : 10-12-2025

Secrétaire de séance : Jérôme BARON

FINANCES

Budget principal CA2B : ouverture de crédits anticipés d'investissement avant vote du BP 2026 (annule et remplace la DEL-CC-2025-210)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L1612-1 ;

Considérant la nécessité d'identifier les projets d'investissement par fléchage.

Le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que jusqu'à l'adoption du budget, l'exécutif de la collectivité peut sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et

mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

Par conséquent, il est proposé à l'assemblée délibérante d'acter l'ouverture de crédits suivante sur l'exercice 2026 permettant de lancer des opérations urgentes :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
Opération	Article	Fonction	Détail de la demande	Montant demandé
80190	2031	020	Bâtiments services agglo	10 000,00 €
80190	2188	020	Bâtiments services agglo	1 000,00 €
80261	21351	314	Musées	74 000,00 €
80321	21538	734	Travaux Réseaux Eaux Pluviales	500 000,00 €
80523	21351	020	Prescriptions sécurité	5 000,00 €
80542	21351	323	Schéma des piscines	20 000,00 €
82601	21351	4221	Petite enfance gérée par asso	10 000,00 €
82601	21351	313	Réseau de lecture public	5 000,00 €
82601	21351	020	Bâtiments services agglo	10 000,00 €
82601	21351	026	Gendarmeries/sous-préfecture	20 000,00 €
82601	21351	10	Equipements accessibilité	20 000,00 €
82601	21351	316	Scènes de territoire	15 000,00 €
82601	21351	317	Bocapole	20 000,00 €
82601	21351	317	Cinémas	10 000,00 €
82601	21351	4221	Crèches	10 000,00 €
82601	21351	414	Maisons de santé	5 000,00 €
82601	21351	510	Pescalis	20 000,00 €
82601	21351	554	Gens du voyage	10 000,00 €
82601	21351	13	Fourrière animale	5 000,00 €
88100	21838	020	Matériel informatique	30 000,00 €
88101	2051	020	Logiciel métiers	40 000,00 €
88195	21828	020	Acquisition de véhicules	30 000,00 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT				870 000,00 €

Le conseil communautaire est invité à :

- approuver l'ouverture de crédits présentée ci-dessus, ces crédits seront repris lors du vote du budget primitif 2026 ;
- autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

**Après en avoir délibéré,
Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

**La présente délibération annule et remplace la délibération DEL-CC-2025-210
du Conseil Communautaire du 16 décembre 2025 visée en préfecture le 19 décembre 2025.**

Pour extrait conforme,
Le Président de la Communauté
d'Agglomération du Bocage Bressuirais,
Pierre-Yves MAROLLEAU,

Transmis en préfecture le **13 JAN. 2026**

Notifié ou publié le **13 JAN. 2026**

Le Président,
-certifie sous sa responsabilité le caractère
exécutoire de cet acte
-informe que le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de deux mois
à compter de la présente notification/ou publication.



